



INSPIR'ACTION

Genappe

Des offres de volontariat au top !



*Une commune qui soutient
le tissu associatif local
par des actes concrets !*

Le soutien au volontariat à Genappe

DES PERMANENCES PHYSIQUES

Afin d'accompagner au mieux les personnes en recherche de volontariat sur le territoire, Justine Servais, agente au sein du PCS, propose des **rendez-vous en présentiel**. Elle y présente les différentes offres de volontariat possibles sur l'entité aux citoyens et citoyennes en recherche de bénévolat. Pour les personnes qui travaillent en journée, il est possible de prévoir un rendez-vous en soirée.

LA PAGE LOCALE DE GENAPPE

En tant que commune partenaire de la PFV, Genappe bénéficie également d'**une page qui lui est dédiée sur le site internet de la PFV**. Sur cette page, on retrouve les coordonnées de contact du PCS, ses actions, et surtout ... toutes les petites annonces de volontariat émises sur l'ensemble de la commune !



Des annonces publiées par le PCS

Publier une petite annonce sur le site de la PFV est un service **entièrement gratuit**, accessible à toutes les associations et à toutes les communes du territoire Wallonie-Bruxelles. Pour en savoir plus sur les petites annonces, suivez le guide !

À Genappe, la particularité est que **les petites annonces de recherche de bénévoles sont publiées par Justine**.

Les offres de volontariat sont nombreuses, alléchantes et diversifiées.

Mais pourquoi ? Comment ? Quels sont les avantages à ce que la commune publie les petites annonces de recherche de bénévoles pour les associations ? Nous avons interviewé Justine Servais pour qu'elle nous explique tout, de A à Z.

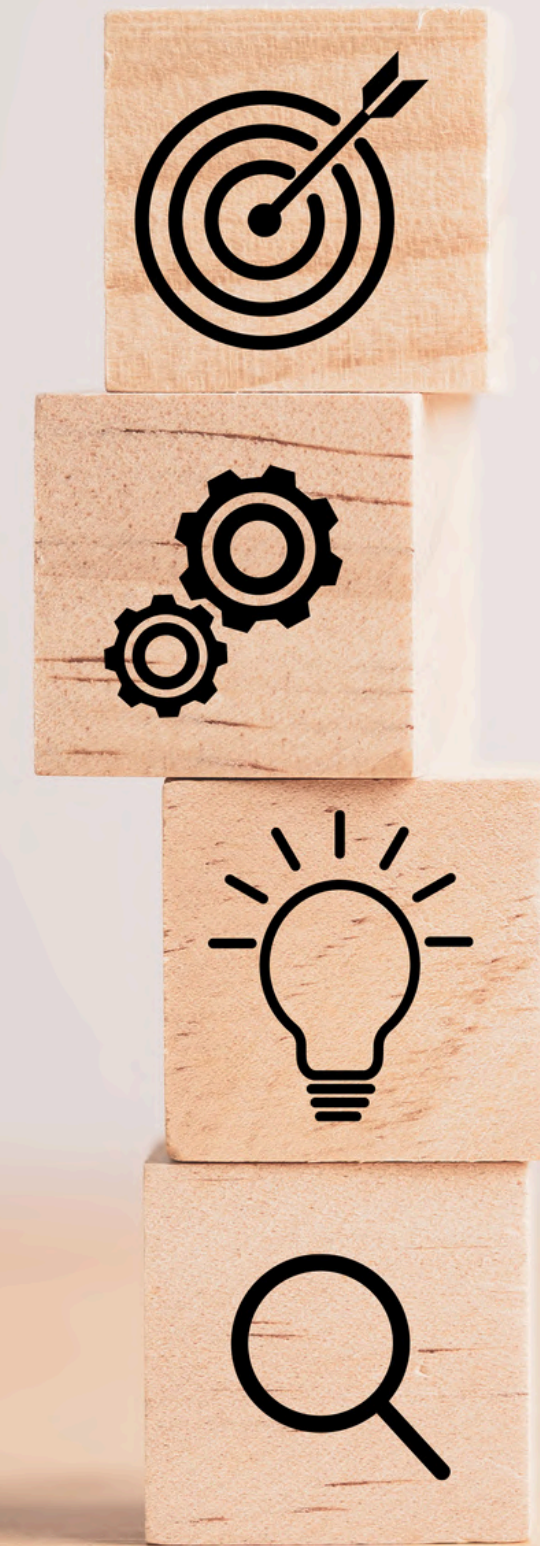


Genèse d'un projet

Genappe est une ville du Brabant wallon d'un peu plus de 15.000 habitant·es, au tissu associatif très dense et très actif. Plus de 136 associations fonctionnant grâce aux volontaires agissent sur l'entité.

Il y a quelques années, les associations en recherche de bénévoles contactaient régulièrement la commune, et des citoyen·nes prêt·es à donner de leur temps faisaient de même. **Mais il n'y avait pas de rencontre, physique ou virtuelle entre les deux.**

C'est alors qu'une réflexion interne a été initiée pour **créer un outil** afin de **faire se rencontrer offres et demandes de volontariat**. Un plan d'action mené par le PCS a été mis en place, dont les objectifs de **lutter contre l'isolement** et de **créer de la cohésion sociale** trouvent dans le soutien au bénévolat un terrain particulièrement propice.



Les objectifs

Pour que le soutien au volontariat soit fluide et léger au quotidien, le travail en amont est très important. Il est nécessaire de clarifier ses objectifs et de planifier ses actions.

Ici, les objectifs étaient multiples :

- Créer un réel recensement des offres de volontariat ;
- Offrir de la visibilité aux associations ;
- Guider les citoyen·nes en recherche de bénévolat afin de lutter contre l'isolement et favoriser la cohésion sociale ;
- Renforcer le lien entre la commune et son tissu associatif.



Les actions

Pour répondre à ces objectifs, deux actions principales à mettre en place ont été identifiées :

- Créer une **plateforme locale virtuelle**, en partenariat avec la **Plateforme francophone du Volontariat**, et le 38 (carrefour culturel) où les offres de bénévolat des associations sont publiées gratuitement et consultées par les citoyen·nes.
- Instaurer des **permanences physiques sur rendez-vous** pour accompagner les personnes en recherche de bénévolat mais qui ne savent pas trop par où commencer, ou qui se trouvent en situation de fragilité numérique.



La mise en oeuvre

Une fois que les actions à mettre en place sont identifiées, différentes étapes sont nécessaires pour s'assurer de la cohérence, du soutien et de la bonne communication du projet dans son ensemble :

- Présentation des deux projets (plateforme virtuelle et permanences) au Conseil/Collège communal ;
- **Création du listing des associations ;**
- Formation de l'agente communal à l'accueil des personnes en recherche de volontariat ;
- Création d'une page dédiée à la ville de Genappe sur le site www.levolontariat.be ;
- Conférence de presse de lancement ;
- Soirée informative et de rencontre pour les associations ;
- Communication vers les citoyen·nes via canaux propres et partenaires (revues communales, réseaux sociaux...) ;
- **Création, par le PCS, des annonces qui recensent les besoins en bénévoles des associations.**



Focus sur le listing des associations



Créer le listing des associations est **la tâche la plus ardue**, et celle qui prend le plus de temps. Et en même temps, c'est une étape **cruciale et précieuse** pour la suite !

L'objectif : **répertorier l'ensemble des associations**, leur présenter le projet de plateforme en ligne et recenser leurs **coordonnées** pour pouvoir par la suite communiquer avec elles sur leurs besoins en bénévoles.

Pour cela, la ville a collaboré avec le 38 qui est le centre culturel de Genappe. Travailler avec un **partenaire** sur cette tâche a permis d'alléger la charge de travail et de s'assurer de ne "louper" aucune association.

Créer le listing ne s'est pas fait en un jour : il a fallu effectuer des **relances** par mail et par téléphone, et accompagner les associations qui ne parvenaient pas à remplir leur fiche par voie électronique.

À Genappe, c'est le PCS qui publie



Nous l'avons mentionné au début de cet outil : c'est bien Justine, du PCS, qui publie les offres de volontariat des associations du territoire. C'est **un vrai coup de pouce** offert aux associations pour les soutenir encore plus activement dans leur recherche de bénévoles.

Les associations remplissent **un canevas** créé par Justine, qui reprend les informations essentielles à connaître pour publier une annonce (tâches, public, lieu, horaire, contacts..).

Sur base de ce canevas, Justine publie l'annonce sur le site de la PFV, le site communal et les réseaux sociaux.

Les canaux de communication sont multiples afin de favoriser une diffusion optimale de l'information.

Cette visibilisation de l'information est capitale pour toucher un maximum de citoyen·nes.

Deux fois par an, en janvier et en septembre, Justine contacte les associations avec un mail-type pour **mettre à jour leurs coordonnées, rappeler l'existence de la plateforme et vérifier les annonces en cours** (sont-elles toujours d'actualité ou pas, y a-t-il d'autres besoins ? ...)

Quels sont les avantages à rendre ce service aux associations ?



- Vous avez une **vue globale** des besoins en terme de volontariat sur votre territoire.
- Vous créez une “**ligne éditoriale**” spécifique à votre commune. Vous êtes libre de donner à toutes vos annonces un ton chaleureux et qui donne envie aux citoyen·nes de s’impliquer bénévolement au sein des associations.
- Vous vous assurez de la **qualité des annonces**, de leur pertinence et de leur nombre.
- Lorsque vous voyez que les annonces commencent à dater (elles sont postées depuis trois mois par exemple), vous pouvez retourner vers vos associations et les sonder à nouveau sur leurs besoins en volontaires. Vous **vous assurez** ainsi d’un **contact régulier avec les associations**. Elles se sentent soutenues par la commune dans leur recherche de bénévoles.

Et au niveau du temps ?

Justine l'affirme de par son expérience : **si le travail en amont a bien été effectué** (listing des associations complet et à jour, bonne communication interne et externe sur le projet), **le temps de créer et de publier les petites annonces est minime**. Cela représente environ 5% de son temps de travail.

La plus value pour les associations, elle, est énorme, même si **le retour de celles-ci est difficile à obtenir**. Cela est compréhensible puisque les associations sont tenues essentiellement par des bénévoles et faire un retour sur l'impact d'une annonce de volontariat n'est pas dans leur priorité.

Malgré la frustration que cela peut engendrer, Justine sait que cela fonctionne : **les associations continuent de lui transmettre leurs besoins**, et lors d'événements, **elle rencontre des bénévoles** qu'elle a reçus en rendez-vous d'orientation lorsqu'ils et elles cherchaient du volontariat !



En résumé

LES ÉTAPES CLÉS POUR DES OFFRES DE VOLONTARIAT VARIÉES ET VISIBLES



Listing

Partenariat
Exhaustivité
À jour



Canevas

Efficacité
Simplicité



Publication

sur levolontariat.be
Soutien
Visibilité



Communication

interne et externe
Supports et réseaux
différents



Veille

Contacts
réguliers
Confiance



Genappe : première commune volontaire !

Offrir un coup de pouce aux associations en publiant pour elles les offres de bénévolat, mettre en place des permanences pour les personnes qui recherchent du bénévolat et qui ne savent pas par où commencer, favoriser la visibilité des associations, remercier les bénévoles et leur proposer des formations ...

Toutes ces bonnes pratiques ont permis à Genappe d'être la **première commune sur le territoire Wallonie-Bruxelles à obtenir le Label Commune Volontaire !**

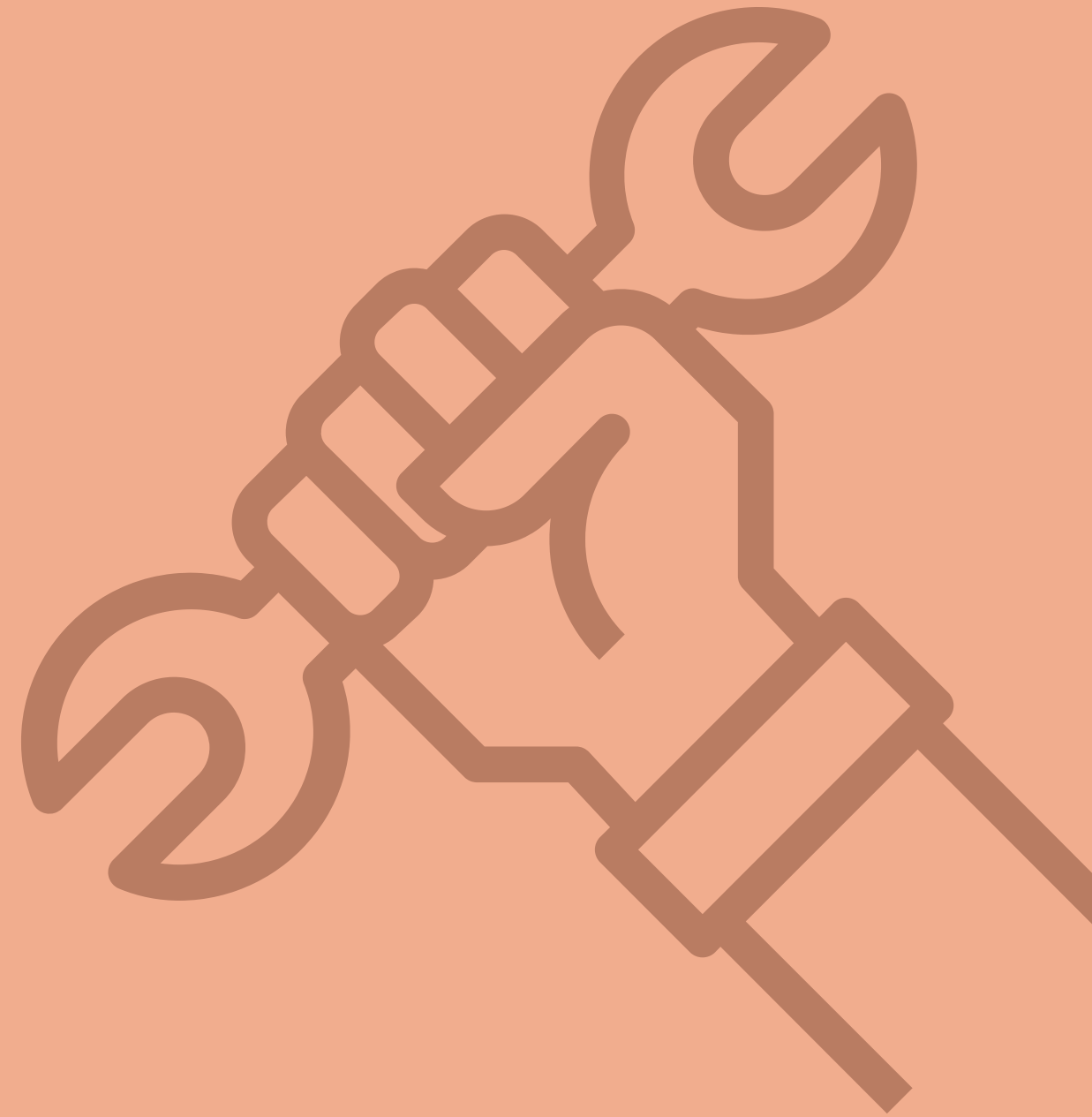
Pour plus d'informations au sujet du Label, c'est par [ici](#).

Vous aussi, vous voulez rédiger des petites annonces au top ?

Consultez nos outils !

[Comment publier une petite annonce sur notre site ?](#)

[Astuces et conseils pour rédiger une petite annonce efficace](#)





Tout cela vous inspire ?



Plan de Cohésion Sociale de Genappe



Espace 2000, 3
1470 Genappe



+32 67 79 42 39



justine.servais@genappe.be



[Plateforme locale de Genappe](#)

Plateforme francophone
du

VOLONTARIAT



Plateforme francophone du Volontariat ASBL | 11 Rue Royale 1000 Bruxelles |
info@levolontariat.be | www.levolontariat.be | RPM Bruxelles | N°480.151.186 |

BE79 5230 8016 6333

AVEC LE SOUTIEN DE



Graphisme et illustrations : Canva